



Conférence virtuelle

## La précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe

20/04/2021 | 10.00 - 16.00



### Principales conclusions proposées : éradiquer la précarité énergétique d'ici à 2030

**Mettre en place une stratégie globale de lutte contre la précarité énergétique, qui affecte aujourd'hui 35 millions d'Européens**

- Il faut déployer une stratégie politique européenne globale et cohérente pour lutter contre la précarité énergétique. La précarité énergétique doit être pleinement intégrée dans le pacte vert pour l'Europe, dans les objectifs de développement durable et dans le socle européen des droits sociaux afin d'atteindre les objectifs fixés dans les domaines écologique, social et économique.
- Les États membres devraient élaborer des **plans ou des politiques nationaux visant à éradiquer la précarité énergétique en intégrant et en assurant la cohérence de tous les instruments de financement et d'action** aux niveaux national et de l'UE. Les **plans nationaux pour la reprise et la résilience** devraient offrir une excellente occasion de créer ces synergies pour la période post-COVID.
- **Les organisations de la société civile devraient jouer un rôle clé** dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de ces politiques. Il convient de les soutenir, car elles peuvent apporter une **aide directe aux plus vulnérables** à court et à long terme et faciliter la **rénovation du parc immobilier de l'UE**, qui est cruciale pour éradiquer la précarité énergétique.
- **Les citoyens de l'UE**, en particulier les plus vulnérables, **ont besoin de mesures et de soutiens spéciaux, comme les guichets uniques**, afin de pouvoir bénéficier d'informations impartiales sur les possibilités de rénovation et de financement au niveau local, en vue de s'attaquer aux racines du problème.
- Les mesures à mettre en œuvre peuvent **stimuler l'emploi local**, en particulier dans le secteur de la construction et de l'industrie manufacturière. À cet égard, la reconversion et la formation professionnelle devraient être une priorité. Les entreprises peuvent également jouer un rôle important dans la stimulation de l'innovation et des technologies nécessaires.

- **Une production énergétique décentralisée, poursuivant un objectif social et solidaire**, est nécessaire pour donner aux citoyens les moyens d’agir en leur offrant davantage de choix.

#### Assurer une compréhension commune du phénomène

- Les États membres doivent convenir d’une **définition commune de la précarité énergétique au niveau de l’UE**, fondée sur les propositions de la Commission, afin de garantir que la compréhension du concept et la mise en œuvre des politiques dans ce domaine soient cohérentes dans l’ensemble de l’UE.
- Les institutions de l’UE et les États membres doivent continuer à mettre au point des **indicateurs communs complets** qui permettent aux décideurs politiques au niveau européen, national et local de bien comprendre la nature de la précarité énergétique et d’aligner les politiques déployées sur les objectifs de développement durable.

#### Mise en œuvre de mesures spécifiques

- **Rendre opérationnelle la vague de rénovations pour l’Europe**, en garantissant un financement et des mesures de mise en œuvre appropriés.
- **Lutter contre la précarité énergétique dans le cadre des prochaines révisions de la législation sur l’énergie**, notamment la directive sur la performance énergétique des bâtiments, la directive sur les énergies renouvelables et la directive sur l’efficacité énergétique, en répondant aux besoins des groupes les plus vulnérables et en veillant à ce qu’ils ne paient pas la facture la plus élevée.
- Soutenir **la recherche et l’innovation** en poursuivant des objectifs d’éradication de la précarité énergétique.
- **Renforcer l’action locale** en matière de précarité énergétique.
- Utiliser au mieux les **programmes de financement de l’UE** par l’intermédiaire du Fonds de cohésion, du Fonds pour une transition juste et de la facilité pour la reprise et la résilience afin de lutter contre la précarité énergétique.

→ Lancer une **coalition large et ambitieuse** pour maintenir un engagement fort

- La Commission européenne (et son Observatoire européen de la précarité énergétique), le Parlement européen, le Conseil, les États membres, le Comité européen des régions, le Comité économique et social européen et les organisations de la société civile doivent élaborer un discours fort et mettre sur pied une vaste coalition poursuivant un objectif : éradiquer la précarité énergétique d’ici à 2030.
- Cette coalition devrait se réunir annuellement pour faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et sensibiliser à l’action commune.